

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2016/05/04
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert- M. Charles Audet – M. Germain Martin
Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucun

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>		

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Rapport du comité consultatif d'urbanisme / C.C.U. de la réunion du 20 avril 2016.

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil des « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Présentation de l'information financière de l'année 2015.
8.2 Lecture et commentaires des comptes de 1 500\$ et plus.

9.- ADMINISTRATION

9.1 Demande d'aide financière Club FADOQ Les Amis du Troisième Âge de Disraeli inc.
9.2 Demande d'aide financière de la Fondation Jeunesse Secondaire de Disraeli.
9.3 Demande d'aide financière Gala Méritas 2015-2016 de la Polyvalente de Disraeli.
9.4 Autorisation de paiement à CSE Incendie et Sécurité inc., achat équipement Service des incendies
9.5 Abrogation de la résolution numéro 04-2016-126.
9.6 Mandat à SNC Lavalin inc. pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures de la Ville.
9.7 Ajout au mandat de SNC Lavalin inc. pour la réfection du poste de pompage PP-2 (marina), projet de la Marina.

- 9.8 Adoption du règlement numéro 624 – règlement modifiant le règlement 519 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence.
- 9.9 Engagement des étudiants pour la saison estivale 2016.
- 9.10 Autorisation de paiement au ministère des Finances pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2016.
- 9.11 Offre du ministère des Transports du Québec à la Ville de Disraeli pour la dérogation d'un immeuble excédentaire dans le cadre de la réforme cadastrale.
- 9.12 Dons et aides aux organismes pour l'année 2016.
- 9.13 Demande à la Commission de la toponymie pour nommer une nouvelle rue pour le développement domiciliaire «Les Terrasses du Cap».
- 9.14 Projet domiciliaire localisé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la Ville de Disraeli.
- 9.15 Engagement de M. Pierre Gabriel Gendron comme étudiant et stagiaire en communication à la Ville de Disraeli pour la saison estivale.
- 9.16 Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois des Villes et Villages en santé.
- 9.17 Mandat à CIMA+ pour la préparation des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue Boutin.
- 9.18 Autorisation de la signature du contrat de licence et de services entre ACCEO Solutions inc. et la Ville de Disraeli.
- 9.19 Travaux d'enlèvement d'une section de la voie ferrée du Chemin de fer Québec Central (CFQC) sur le territoire de la Ville de Disraeli.
- 9.20 Engagement de la Ville de Disraeli à réaliser le projet de la mise aux normes de ses infrastructures d'eau potable suite à la réalisation des plans et devis.
- 9.21 Autorisation de paiement à CIMA+ pour honoraires professionnels – Usine de traitement de l'eau potable.
- 9.22 Autorisation de paiement à SNC Lavalin inc. honoraires professionnels – Projet Marina.
- 9.23 Soumission pour les travaux de pavage – saison estivale 2016, octroi du contrat.
- 9.24 Demande d'aide financière à la Fondation Jean-Dupéré, projet modules exercices pour les aînés.

10.- URBANISME

- 10.1 Adoption du règlement numéro 621, règlement amendant le règlement de zonage numéro 456 afin de modifier les normes pour les abris de toile temporaires.
- 10.2 Adoption du règlement numéro 622, règlement relatif au rapport de conformité et à la vidange des installations septiques présentes sur le territoire de la Ville de Disraeli.
- 10.3 Adoption du règlement numéro 623, règlement relatif au programme d'aide à la revitalisation.
- 10.4 Demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 20 rue Industrielle.

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Projet Marina
- 11.3 Ouverture de l'Écocentre
- 11.4 Pont ferroviaire

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.
- 12.2 Le maire invite les citoyens à poser des questions.

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé.

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

**Séance du
4 mai 2016**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce Conseil, le mercredi 4 mai 2016, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U. du 10 avril 2016
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05-2016-143 Il est
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le report du point numéro 10.2 à une séance ultérieure.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

05-2016-144 Il est
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

QUE les copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 20 avril 2016 ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5	Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6	Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7	150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>			

Les rapports sont ou ont été remis aux membres.

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

- 6.1 Rapport du comité consultatif d'urbanisme / C.C.U. de la réunion du 20 avril 2016

7.- TRÉSORERIE

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

05-2016-145

Il est
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'état des recettes et dépenses pour le mois d'avril 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

- 8.1 Présentation de la situation financière de l'année 2015

05-2016-146

Il est
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu

QUE le Conseil adopte le rapport des vérificateurs concernant les états financiers de l'année 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

8.2 Lecture et adoption des comptes de 1500\$ et plus

05-2016-147

Il est
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 30 avril, totalisant un montant de 227 222,65\$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.- ADMINISTRATION

9.1 Demande d'aide financière Club FADOQ Les Amis du Troisième Âge de Disraeli.

CONSIDÉRANT QUE le club FADOQ Les Amis du Troisième Âge de Disraeli a fait une demande d'aide financière à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière octroyée permet le maintien des activités du club;

En conséquence, il est,

05-2016-148

PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER

APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

Et résolu,

QUE le Conseil maintienne son aide financière au club FADOQ Les Amis du Troisième âge de Disraeli pour le déroulement des activités de ce club, l'aide représentant le montant des taxes à déboursé par le club au prorata des membres résidents de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 Demande d'aide financière de la Fondation Jeunesse Secondaire de Disraeli.

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Jeunesse de Disraeli a fait une demande d'aide financière pour leur campagne de financement ;

En conséquence, il est,

05-2016-149

PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Et résolu,

QUE le Conseil autorise une aide financière au montant de 150\$ pour le financement des activités de la Fondation Jeunesse Secondaire de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 Demande d'aide financière au Gala Méritas 2015-2016 de la Polyvalente de Disraeli.

CONSIDÉRANT QUE le Gala Méritas 2015-2016 de la Polyvalente de Disraeli se déroulera le 31 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs ont fait une demande d'aide financière à la Ville pour offrir une bourse «Prix du mérite scolaire»;

05-2016-150

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil octroie une aide financière au montant de 100\$ pour le Gala Méritas 2015-2016 de la Polyvalente de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Autorisation de paiement à CSE Incendie et Sécurité inc., achat équipement Service des incendies.**

05-2016-151

Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à CSE Incendie et Sécurité inc. au montant de 18 811,95\$ taxes incluses pour l'achat des appareils respiratoires pour le Service des incendies.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 **Abrogation de la résolution numéro 04-2016-126.**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté la résolution numéro 04-2016-126 lors de l'assemblée du 6 avril 2016;

CONSIDÉRANT QU'une erreur de procédure s'est glissée dans le processus d'adoption du règlement numéro 621;

05-2016-152

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN GOSSELIN
Et résolu,

QUE le Conseil abroge la résolution numéro 04-2016-126.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 **Mandat à SNC Lavalin inc. pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures de la Ville.**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la continuité du renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout de la Ville, celle-ci se doit d'avoir un plan d'intervention de ses infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE ce plan est obligatoire afin de nous permettre de faire les demandes d'aide financière auprès du MAMOT;

05-2016-153

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil mandate la firme SNC Lavalin inc. pour réaliser la mise à jour de notre plan d'intervention des infrastructures de la Ville de Disraeli.

QU'une enveloppe budgétaire de 18 500\$ plus taxes soit autorisée pour réaliser ce mandat.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 **Ajout au mandat de SNC Lavalin inc. pour la réfection du poste de pompage PP-2 (marina).**

CONSIDÉRANT QU'après vérification de la station de pompage PP-2 desservant la marina, certains travaux de mise aux normes doivent être réalisés;

05-2016-154

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil mandate la firme SNC Lavalin inc. à procéder à la préparation des plans et devis ainsi qu'à d'autres documentations requises pour procéder aux travaux de réfection de la station PP-2.

QUIE le Conseil autorise un budget de 12 500\$ plus les taxes pour la réalisation des travaux connexes à réfection du poste PP-2.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

9.8 **Adoption du règlement numéro 624, règlement modifiant le règlement numéro 519 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.**

05-2016-155

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 624, règlement modifiant le règlement numéro 519 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 **Engagement des étudiants pour la saison estivale 2016.**

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale est propice à la réalisation de certains travaux qui peuvent être réalisés par des étudiants ainsi que pour l'animation des terrains de jeux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'engagement d'étudiants pour combler les postes disponibles;

05-2016-156

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil engage les étudiants suivants pour la saison estivale 2016 (période entre le 16 mai et le 1^{er} septembre 2016) :

- Danyk Grenier, au poste de journalier aux travaux publics
- Émilie Lachance, coordonnatrice des activités estivales
- Nadayge Gagné, animatrice au terrain de jeux
- Cindy Bouliane, animatrice au terrain de jeux
- William Houde-Garneau, animateur au terrain de jeux
- Raphaël Evoy, animateur au terrain de jeux- seulement si 45 inscriptions
- Laurie Lambert, animatrice au terrain de jeux – seulement si 45 inscriptions
- Francis Audit, entretien du parc de la Gare

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 Autorisation de paiement au ministère des Finances pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2016.

05-2016-157

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement au ministère des Finances au montant de 116 566\$ pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2016.

QUE ce paiement soit fait en deux (2) versements égaux aux dates suivantes :

- le 30 juin 2016 : 58 283\$
- le 31 octobre 2016 : 58 283\$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 Offre du ministère des Transports du Québec à la Ville de la Disraeli pour la disposition d'un immeuble excédentaire dans le cadre de la réforme cadastrale.

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports désire offrir le lot numéro P.23B, rang 7 d'une superficie approximative de 154 m²;

CONSIDÉRANT QUE ce lot pourrait être annexé à celui appartenant à la Ville dans le cadre de la réforme cadastrale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville devrait également se départir du lot voisin dont la réforme cadastrale a porté à notre connaissance;

05-2016-158

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,

QUE le Conseil informe M. Frédéric Pellerin, chef du service des projets au ministère des Transports du Québec, que la Ville de Disraeli n'est pas intéressée à faire l'acquisition du lot offert.

Que le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer le formulaire de refus de l'offre du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 Dons et aides aux organismes pour l'année 2016.

CONSIDÉRANT QUE la Ville procède à la remise des dons et aides aux organismes pour l'année 2016;

05-2016-159

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil octroie les aides financières aux différents organismes de la façon suivante :

- AFEAS.....	0,00\$
- Cercle des Fermières	0,00\$
- CERD	0,00\$
- Cinéma du lac.....	1000\$
- Comité culturel de Disraeli	8000\$
- FADOQ	0,00\$
- Filles d'Isabelle	0,00\$
- Fête des bénévoles	1500\$
- Harmonie de Disraeli.....	900\$
- Le Cantonnier	0,00\$
- Société historique de Disraeli.....	300\$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 Demande à la Commission de toponymie pour nommer une nouvelle rue pour le développement domiciliaire «Les Terrasses du Cap».

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle rue est à prévoir sur une partie du lot 31, rang 5 dans le cadre du développement domiciliaire «Les terrasses du Cap»;

CONSIDÉRANT QU'actuellement l'accès à ce terrain est de nature privée jusqu'à ce que la Ville en devienne propriétaire;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de nommer cette rue «rue Jolicoeur»;

05-2016-160

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli adresse à la Commission de toponymie une demande afin de nommer la nouvelle rue «rue Jolicoeur» pour le projet «Les Terrasses du Cap».

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 Projet domiciliaire localisé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la Ville de Disraeli.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli collabore actuellement avec plusieurs promoteurs pour différents développements domiciliaires sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de bien informer les promoteurs de certains aspects obligatoires que la Ville exigera avant que ceux-ci puissent déposer leur projet et conclure une entente de travaux;

05-2016-161

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil informe tous les futurs promoteurs des exigences suivantes à respecter avant le dépôt de leur projet :

- a) que le projet soit localisé dans le périmètre d'urbanisation de la Ville de Disraeli;
- b) que les réseaux d'aqueduc et d'égout sont obligatoires pour desservir les futures résidences du projet, lorsque ceux-ci sont disponibles;
- c) que le Conseil se réserve le droit d'accepter ou de refuser une participation à ce projet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 Engagement de M. Pierre Gabriel Gendron comme étudiant et stagiaire en communication à la ville pour la saison estivale 2016.

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Gabriel Gendron désire réaliser un stage dans le cadre de ses études universitaires en histoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli est en faveur que M. Gendron puisse réaliser son stage en histoire;

CONSIDÉRANT QUE M. Gendron pourra bénéficier d'un travail rémunéré comme étudiant tout en réalisant son stage;

05-2016-162

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'engagement de M. Pierre Gabriel Gendron comme étudiant et stagiaire en histoire pour la Ville de Disraeli;

QUE M. Gendron réalisera son stage du 13 juin 2016 au 19 août 2016;

QUE le taux horaire sera de 12\$/heure.

QUE M. Gendron travaillera à raison de 35 heures/semaine et sera rémunéré pour 30 heures/semaine, les autres cinq (5) heures serviront pour son stage.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.16 Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois des Villes et Villages en santé.

05-2016-163

Il est,

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Et résolu,

QUE le Conseil autorise le renouvellement de don adhésion au Réseau québécois des Villes et Villages en santé, au montant de 75\$ pour l'année 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.17 Mandat à CIMA+ pour la préparation des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue Boutin.

05-2016-164

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande afin de prolonger les services d'aqueduc et d'égout sur une partie de la rue Boutin afin de desservir les cinq (5) derniers terrains disponibles sur cette rue;

CONSIDÉRANT QU'afin d'avoir une évaluation des coûts officiels ainsi que pour l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC, il y a lieu de mandater une firme d'ingénierie pour préparer l'ensemble des documents requis;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

Et résolu,

QUE le Conseil mandate la firme CIMA+ pour préparer et présenter la demande du certificat d'autorisation au MDDELCC ainsi que les plans et devis pour le prolongement des services.

QU'un montant de 14 100\$ plus les taxes applicables soit autorisé pour les honoraires professionnels dans ce projet.

QUE le Conseil autorise également un montant de 4150\$ plus les taxes pour la préparation des documents requis pour le bouclage du réseau d'aqueduc entre la rue Boutin et la rue Champagnat.

QUE la présente résolution abroge la résolution numéro 04-2016-133.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.18 Autorisation de signature du contrat de licence et de services entre ACCEO Solutions inc.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli s'est désignée comme ville de référence pour un projet pilote avec ACCEO Solutions inc. pour la préparation d'un nouveau logiciel informatique adapté aux petites municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux pour la Ville d'adhérer à ce nouveau logiciel;

05-2016-165

EN CONSÉQUENCE, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat ultérieur avec ACCEO Solutions inc.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.19 Travaux d'enlèvement d'une section de la voie ferrée du chemin de fer de Québec Central (CFQC) sur le territoire de la Ville de Disraeli.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a obtenu la délégation de la MRC des Appalaches pour procéder à l'enlèvement d'une section de la voie ferrée du chemin de fer de Québec Central (CFQC) afin de compléter l'aménagement du parc de la Gare (lettre de Mme Marie-Ève Mercier, directrice générale, datée du 11 avril 2016);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de convenir de certaines modalités dans le cadre de la réalisation de ces travaux;

05-2016-166

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli s'engage à réaliser les travaux d'enlèvement de la voie ferrée localisée au parc de la Gare à partir de l'intersection de la rue de la Gare et rue Champoux (en arrière du restaurant Mont Blanc) jusqu'au pont ferroviaire;

QUE la Ville de Disraeli assumera les frais pour l'enlèvement des voies ferrées, des dormants et procédera à la remise en état du terrain;

QUE la Ville de Disraeli se chargera des frais encourus pour la disposition des dormants dans un site approprié pour ce type de matériau;

QUE la Ville de Disraeli demande au ministère des Transports du Québec l'autorisation de disposer elle-même de tous les matériaux ferreux enlevés dans ces travaux afin de lui permettre d'éponger une partie des frais que les travaux lui auront occasionnés;

QU'advenant une réponse négative à cette demande, de la part du ministère des Transports du Québec, la Ville apprécierait dans ce contexte que celui-ci se charge de la cueillette et du transport de tous ces matériaux ferreux et à ses frais;

QUE l'aménagement du terrain suite aux travaux d'enlèvement des dormants se fera avec le matériel déjà sur place. La Ville demande au ministère des Transports du Québec, un écrit du MDDELCC confirmant que le matériel

existant est conforme et peut être utilisé puisqu'il y a de forts risques de contamination de celui-ci. La Ville ne veut pas être dans l'obligation de retirer le matériel «contaminé» et de le remplacer à ses frais.

QUE la période des travaux d'enlèvement se déroulera à compter du 1^{er} juin 2016 et se terminera au plus tard le 1^{er} décembre 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.20 Engagement de la Ville de Disraeli à réaliser le projet de la mise aux normes de ses infrastructures d'eau potable suite à la réalisation des plans et devis, programme Primeau volet II.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a mandaté la firme CIMA+ pour la réalisation des plans et devis du projet de mise aux normes des infrastructures municipales relatives à l'approvisionnement en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC ainsi que le MAMOT ont approuvé les plans et devis pour la procédure d'appel d'offres du projet en avril 2016.

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'appel d'offres se terminera le 24 mai 2016 et que l'ouverture des soumissions sera réalisée le même jour;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Ville de Disraeli devrait octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire et en informe son assemblée du 1^{er} juin 2016;

05-2016-167

En conséquence, Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil confirme au MAMOT son engagement à poursuivre et à réaliser le projet de mise aux normes de ses infrastructures d'eau potable.

QUE le Conseil confirme au MAMOT son engagement à payer sa part des coûts admissibles du projet de même que sa part pour les coûts d'exploitation continus du projet.

QUE le Conseil confirme également son engagement à payer sa part des coûts admissibles estimés à la suite de la réalisation des plans et devis du projet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.21 Autorisation de paiement à CIMA+ pour honoraires professionnels - Usine de traitement de l'eau potable.

05-2016-168

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à CIMA+ au montant de 3800\$ plus les taxes pour honoraires professionnels dans le cadre du projet de son usine d'eau potable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.22 Autorisation de paiement à SNC Lavalin inc. pour honoraires professionnels – projet Marina.

05-2016-169

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à SNC Lavalin inc. au montant de 14 400\$ plus les taxes pour honoraires professionnels pour le projet de la Marina.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.23 Soumission pour les travaux de pavage – saison estivale, octroi du contrat.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a demandé des soumissions pour la réalisation des travaux de pavage pour la saison estivale 2016;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été déposées, leurs prix pour les travaux de la Ville

- Pavage Centre Sud du Québec inc.
- Pavage St-François
- Pavage Estrie-Beauce

	Pavage Centre Sud du Québec inc.	Sintra inc.	Pavage St-François	Pavage Estrie Beauce
Réparation profileuse	143.00	-	146.40	145.00
Pose à la profileuse	123.00	-	135.70	128.00
Réparation trottoirs	206.00	-	211.10	207.00
Réparation des rues à la main	206.00	-	211.10	209.00

CONSIDÉRANT QU'après vérification et analyse des soumissions, l'octroi du contrat peut être accordé au plus bas soumissionnaire conforme;

05-2016-170

En conséquence, Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu

QUE le Conseil octroie le contrat de pavage pour saison estivale 2016 à Pavage Centre Sud du Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.24 Demande d'aide financière à la Fondation Jean-Dupéré, projet modules exercices pour les aînés.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli, en collaboration avec Les Amis du Troisième âge et l'organisme Vieillir en santé, désire faire l'acquisition de modules exercices extérieurs afin que les aînés puissent s'entraîner et bouger en plein air et à leur rythme;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des partenaires du projet désire obtenir une aide de la Fondation Jean-Dupéré pour les aider financièrement à réaliser ce projet;

05-2016-171

En conséquence, Il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil de la Ville de Disraeli autorise le dépôt d'une demande d'aide financière à la Fondation Jean-Dupéré dans le cadre du projet des modules exercices pour les aînés.

QUE le Conseil autorise M. Jasmin Boudreau, coordonnateur au Service des loisirs et de la culture, à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- URBANISME

10.1 Adoption du règlement numéro 621, règlement amendant le règlement de zonage numéro 456 afin de modifier les normes pour les abris de toile temporaires.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu quatre (4) demandes valides concernant la disposition sur les roulottes pour le règlement numéro 621 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne procédera pas par processus référendaire pour cette disposition, mais préfère retirer cette disposition dudit règlement ;

05-2016-172

En conséquence Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 621, règlement amendant le règlement de zonage numéro 456 afin de modifier les normes pour les abris de toile temporaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.2 Adoption du règlement numéro 622, règlement relatif au rapport de conformité et à la vidange des installations septiques présentes sur le territoire de la Ville de Disraeli.

05-2016-173

Il est,
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 622, règlement relatif au rapport de conformité et à la vidange des installations septiques présentes sur le territoire de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.3 **Adoption du règlement numéro 623, règlement relatif au programme d'aide à la revitalisation.**

05-2016-174

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 623, règlement relatif au programme d'aide à la revitalisation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.4 **Demande de dérogation pour l'immeuble sis au 20 rue Industrielle.**

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de l'immeuble sis au 20 rue Industrielle ont fait une demande de dérogation mineure, lot numéros 22-2-9 et 22-14 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à autoriser l'agrandissement de l'usine et l'empiètement dans la marge de recul arrière et la marge de recul latérale :

- Empiètement de 4,5 m dans la marge de recul arrière
- Empiètement de 6,0 m dans la marge de recul latérale droite ce qui porte la somme des marges latérales à 10,0 m au lieu de 16,0 m.

CONSIDÉRANT QUE le projet d'agrandissement ne cause aucun préjudice aux propriétés voisines ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est localisé dans une zone industrielle et agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le projet créera plusieurs emplois ;

CONSIDÉRANT QUE l'expansion de l'usine est nécessaire dû à l'augmentation du marché ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'autoriser la demande de dérogation mineure ;

05-2016-175

EN CONSÉQUENCE, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 20 rue Industrielle, lot numéros 22-2-9 et 22-14.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

11.-**AUTRES SUJETS**

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Projet Marina
- 11.3 Ouverture de l'Écocente
- 11.4 Pont ferroviaire
- 11.5 Pont Stratford
- 11.6 Passage à niveau

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite les contribuables à poser leurs questions.
12.2 Le maire invite les citoyens à poser des questions.

13 & 14.- CLÔTURE & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

05-2016-176

PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

QUE cette séance soit levée à 20 h 50..

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ AUCUN

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé tout un chacun des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

Jacques Lessard, maire

Patrice Bissonnette, Dir. Gén. /Sec.-trés.
